

Mouvement 2017



<u>Informations personnelles</u>		Adhérent(e) : oui - non
NOM :		
Prénom :		
Date de naissance : / /	Mail :	
Adresse :	N° de portable perso :	
.....		

Informations professionnelles

Établissement :

.....

.....

Date de nomination : / /

A Titre Définitif (TD) A Titre Provisoire (TP)

Position au 01/09/2016:

Adjoint Titulaire Secteur Stagiaire

Disponibilité Détachement Congé parental

Autre :

Avez vous été affecté d'office sur un poste vacant à l'issue du mouvement 2016 ? oui non

Direction **Faisant fonction** **REP/ REP+**

depuis le : depuis le :

..... / / / /

Je suis entrant dans le département de l'Hérault à la rentrée de 2016

Titres : C.A.F.I.P.E.M.F C.A.P.A.S.H Psy. scolaire

Liste d'aptitude/ Commissions d'entretien :

Position 2017/2018 (Temps partiel) :

<u>Calcul du barème</u>	
Ancienneté Générale de Service (AGS) au 31.08.17	
1 point par enfant (- de 20 ans au 31/08/17)	
1 point pour enfant à naître au 31/08/17	
Points d'ancienneté sur le poste 3 années (depuis 2014) = 3 pts 4 années (depuis 2013) = 4 pts 5 années (depuis 2012) = 5 pts	
Bonif. Education Prioritaire REP depuis le 01/09/2012: 5 points	
REP + depuis le 01/09/2012: 10 points	
Sortie du dispositif Rep/Rep + 5 années (depuis le 01/09/2012) 5 points	
Bonification direction à TD 1 point par année d'exercice (max 5 points)	
Bonification direction à TP 0,5 point par mois d'exercice (max 6 points)	
Bonification pour fonctions particulières à TD: PEMF, postes spécialisés 1 point par année d'exercice (max de 5 points)	
Bonification mesure de carte scolaire 500 points	
Bonification handicap (conjoint, enfant, soi-même) 800 points	
Barème 2017	

Conseils

☛ *N'oubliez pas de joindre à votre fiche de suivi, le récapitulatif de vos vœux sur I Prof*

A retourner par courrier à :

SE-UNSA 34
Maison des syndicats
474 allée Henry II de Montmorency
34 000 MONTPELLIER

Ou par mail:
ecoles.seunsa34@gmail.com

Lundi 13 Mars	Montpellier Permanence téléphonique 9h-17h	Permanence Stagiaires ESPE Montpellier 12h-14h		
Mardi 14 Mars	Montpellier Permanence téléphonique 9h-17h			
Mercredi 15 Mars	Montpellier Permanence téléphonique 9h-17h	RISTT Montpellier Entrants 14h à 16h Maison des syndicats	RISTT Montpellier Jeunes Enseignants 14h-17h Maison des syndicats	RISTT Béziers Tout Public 14h-17h Bourse du travail
Jeudi 16 mars	Montpellier Permanence téléphonique 9h-17h	Réunion Spécial « Stagiaires » 12h15-14h ESPE Montpellier		
Vendredi 17 mars	Montpellier Permanence téléphonique 9h-17h	Visite école « Mouvement » 12h-14h Sète Elém A. France		
Lundi 20 mars	Montpellier Permanence téléphonique 9h-17h	Réunion Spécial « Stagiaires » 12h15-14h ESPE Montpellier	CAPD Liste aptitude	
Mardi 21 mars	Montpellier Permanence téléphonique 9h-17h	Visite école « Mouvement » 12h-14h Béziers Elém les Tamaris		
Mercredi 22 mars (ouverture du serveur)	Montpellier Permanence téléphonique 9h-17h	RISTT Montpellier Tout Public 14h-17h Maison des Syndicats	Rendez-vous adhérents : 9h – 17h Maison des syndicats	
Jeudi 23 mars	Montpellier Permanence téléphonique 9h-17h	Permanence Stagiaires 9h-17h ESPE Montpellier	Visite école « Mouvement » 12h-14h Agde maternelle Prévert	
Vendredi 24 mars	Montpellier Permanence téléphonique 9h-17h	Visite école « Mouvement » 12h-14h Lunel mater Marion Roustan		
Lundi 27 mars	Montpellier Permanence téléphonique 9h-17h	Permanence Stagiaires 9h-17h ESPE Montpellier	Visite école « Mouvement » 12h-14h Lodève Elem Premierlet	
Mardi 28 mars	Montpellier Permanence téléphonique 9h-17h	Visite école « Mouvement » 12h-13h30 EM J. Deroïn Montpellier		
Mercredi 29 mars	Montpellier Permanence 9h-17h	CONGRES NATIONAL DU SE-Unsa Les militants du SE-Unsa 34 ne seront pas joignables par téléphone durant la période du congrès. Permanence Par mail : ecoles.seunsa34@gmail.com entree-metier.34@se-unsa.org		
Jeudi 30 mars	Montpellier Permanence 9h-17h			
Vendredi 31 mars	Montpellier Permanence 9h-17h			
Dimanche 2 avril (Fermeture serveur)				